

Newsletter N° 1 GIRCI Méditerranée



Mot de bienvenue

Pr Pascal Auquier, Médecin spécialisé en Santé Publique, a été élu au mois de février 2018, coordinateur médical du GIRCI Méditerranée pour 3 ans



Pr Pascal Auquier, comment décririez-vous votre rôle à l'échelon inter-régional ?

Le GIRCI Méditerranée est un Groupement de Coopération Sanitaire. Ses missions sont d'organiser ou gérer des activités administratives, logistiques, techniques, médico-techniques, d'enseignement ou de recherche dans les régions *Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur* et *Corse*.

D'une façon générale l'action des GIRCI est fixée par la circulaire DGOS du 29 juillet 2011 conférant aux GIRCI un certain nombre de missions comme : La gestion du Programme Hospitalier de Recherche Clinique Interrégional (PHRCI) et l'évaluation des projets financés, la formation et l'information des professionnels de recherche clinique, l'appui à la réalisation des missions promoteur (Assurance qualité, monitoring, vigilance), le soutien aux établissements de santé sans structure de recherche dédiée et pour les offreurs de soins de ville, la mise à disposition d'outils et de procédures standardisés.

Que peuvent apporter d'après vous les grands établissements (CHU, CLCC) auprès des petits établissements au sein de PACA-Corse ?

Nos régions regroupent plus de 5 millions d'habitants dont les caractéristiques démographiques font de la santé un domaine structurant dans les champs économique et social. Le potentiel de recherche dans le champ de la santé est donc majeur au regard de notre population et des équipes en place.

Les 4 grands établissements de notre territoire ont un historique ancien de structuration des dispositifs et plateformes d'aide à la recherche : montage de projets, suivi, aspects réglementaire et éthique... Ces structures ne peuvent être déclinées dans l'ensemble des établissements ou structures de soins, mais constituent des ressources communes qu'il convient de partager et de valoriser aux bénéfices des acteurs de la recherche et surtout de la population : la recherche est un facteur d'accélération d'accès à l'innovation dont doit profiter le plus grand nombre de la population de nos deux régions.

Et pour terminer : Quelle est votre vision pour l'avenir pour le GIRCI Méditerranée ?

Le GIRCI Méditerranée a la chance de bénéficier d'une configuration très spécifique : c'est un GIRCI à taille humaine, où le poids des grands établissements reste raisonnable, facilitant le dialogue et le travail de proximité. Nos régions bénéficient d'un tissu d'équipes de recherche extrêmement dense et reconnu. Par ailleurs nous avons des spécificités territoriales fortes constituant des enjeux majeurs de santé : vieillissement, précarité et inégalités sociales de santé, couverture territoriale... Si nous revendiquons nos spécificités, favorisons le travail de maillage territorial, respectons chacun des acteurs, le GIRCI Méditerranée sera un contributeur innovant et reconnu de la recherche en santé : ne soyons pas frileux, soyons innovants et disruptifs. La nouvelle gouvernance et le renouvellement des équipes techniques mise en place au cours des derniers mois sont les garants de cette réussite dont je ne peux douter.

Quelques chiffres :

Nombre de projets financés (2018)	Enveloppe allouée
19	2,2M€

Présentation

Le GIRCI Méditerranée intègre à ce jour les Délégations à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) de Marseille et Nice, regroupés en un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) « GIRCI Méditerranée ». Il est constitué d'un Comité Technique, d'un Conseil Scientifique et d'une cellule de coordination qui assure un rôle d'animation générale du GIRCI.

Missions



1. Animation territoriale

Le GIRCI Méditerranée assure la gestion des AAP interrégionaux :

- du PHRCi (Programme Hospitalier Recherche Clinique Interrégional) : Enveloppe de 1,9 million € en 2018.

- autres AAP (AO GIRCI 2017 (400.000 €), et 2018 (300.000 €))

PHRCi et AO 2018 : Fin de campagne avec classement des projets le 18/10/18

2. Appui aux établissements sans structure de recherche

Le GIRCI Méditerranée vient en appui à la réalisation de certaines missions spécifiques du promoteur et, dans le cadre de la cancérologie, assure la gestion des équipes mobiles d'appui à l'investigation (EMRC). Le montant de l'aide équivaut à 10 ETP de TEC dans les établissements.

La gestion de l'enveloppe dédiée aux EMRC est sous le pilotage des GIRCI depuis 2014.

Cette enveloppe regroupe désormais toute aide à l'investigation en Oncologie (historiquement répartie en 2 enveloppes distinctes répondant à 2 AAP), à la fois dans les centres CHU/CLCC et également dans d'autres établissements de notre interrégion (PACA-Corse) ayant une activité de recherche clinique dans cette thématique. En 2018, le comité technique du GIRCI Méditerranée a procédé à une nouvelle répartition de cette enveloppe, suivant des règles de répartition géographique mais également basée sur l'activité en recherche clinique de l'année 2016.



3. Information

Dans sa mission essentielle d'information des acteurs de la recherche clinique (auprès des patients, et professionnels de santé), le GIRCI méditerranée a mis en place plusieurs actions :

- Un annuaire des essais cliniques à destination des patients sur l'ensemble des 4 établissements CHU/CLCC

- Un annuaire des établissements de santé sans DRCI pour plus de lisibilité à la fois auprès des promoteurs industriels mais également institutionnels

- Des Journées régionales d'Echange : pour 2018, Co-Organisation des Journées régionales, d'Echange en Cancérologie, le 25/01/2018 en partenariat avec Canceropôle Réseau et Onco PACA

- Un partenariat entre les 7 GIRCI, mettant à disposition l'outil Thésaurus des appels à projets : <http://www.girci-est.fr/thesaurus/>



4. Formation et professionnalisation de la recherche

Chaque année, le GIRCI Méditerranée organise des journées de formation accessibles aux professionnels de santé de tous les établissements de l'inter région axées sur les actualités et modifications règlementaires.

Depuis 2018, une formation BPC en présentiel, validée « transclerate », est également proposée par le GIRCI Méditerranée.



CONTACT

Véronique BOURGAREL & Careen DANKERS

Coordination GIRCI Méditerranée - AP-HM

04 91 38 11 51

girci-med@ap-hm.fr

